

APPEL À PROJETS – CITOYENNETE 2020

«Solidarité/Entraide Covid-19»

I – Objet de l'appel à projets

L'objectif de l'appel à projet est d'accompagner les associations et les collectivités qui contribueraient à l'effort de solidarité dans le cadre de la crise liée au COVID-19 :

Par exemple :

- Fabrication de matériel nécessaire aux personnes exposées (masques, blouses, etc...)
- Mise en place de plate-forme d'entraide ou d'écoute (portage de repas à domicile, aides aux courses, etc...)
- L'accueil et l'accompagnement des personnes vulnérables (violences intrafamiliales, personnes isolées, etc...)

II – Bénéficiaires et critères d'éligibilité

- Les Communes, les Communautés de Communes, les Communautés d'agglomération, les établissements publics, les Associations du département de la Charente-Maritime.
- être mis en œuvre dans le département de la Charente-Maritime et réalisés en 2020.

La sélection des projets s'opérera par la Commission Culture, Sport, Tourisme, et Citoyenneté. Ne seront pas recevables les demandes concernant le fonctionnement récurrent des structures.

III – Modalités de soutien financier

- Un taux variable en fonction du projet,
- La subvention est plafonnée à 2 000 €,
- La subvention est versée en une fois.

IV – Comment répondre ?

- Constitution du dossier

Pour participer au présent appel à projets et être en mesure d'être pleinement apprécié, il convient de renseigner le formulaire joint au présent règlement.

Concernant les structures associatives, il convient de joindre également les pièces suivantes :

- une copie du récépissé de déclaration en Préfecture,
- numéro de SIRET + Code APE + RIB,
- la composition du bureau et Les statuts de l'association.

- Date limite – Lieu de dépôt des dossiers

Le dossier de candidature **COMPLET** doit être adressé au plus tard le **15 octobre 2020**.

Par courrier : pli recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Département
Action Citoyenne
Guichet unique – Direction des Collectivités
85, Boulevard de la République – CS 60003
17076 LA ROCHELLE cedex 9

Le pli devra porter la mention suivante : **Appel à projet – Solidarité/Entraide COVID-19**

2. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

- Déclare que est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

- Demande une subvention de : euros.

- Précise que cette subvention devra être versée sur le compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Fait à : Signature :

Le :

*Toute fausse déclaration est passible de peine d'emprisonnement et d'amende prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.
Code Banque Code Guichet Numéro de compte Clé RIB*

3. BUDGET DU PROJET

CHARGES CHARGES DIRECTES	Montant €	PRODUITS RESSOURCES DIRECTES	Montant €
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions	
61 – 62 Services extérieurs		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Locations			
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance			
Documentation		Département(s) :	
Publicité, publication			
Divers		Intercommunalité(s) : EPCI ⁶	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération,		Commune(s) :	
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64- Charges de personnel		75.- Autres produits de gestion courante	
Rémunération des personnels		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		Aides privées	
65- Autres charges de gestion courante			
TOTAL DES CHARGES :		TOTAL DES PRODUITS :	
La subvention de€ représente% du total des produits. (montant attribué/total des produits) x 100.			